



Assemblée primaire extraordinaire qui se déroule dans la salle de gym.

M. Danny Defago, Président, ouvre la séance à 19h30 heures. Il salue l'assemblée et remercie citoyennes et citoyens pour leur présence. Dite Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public ainsi que par la diffusion à toute la population d'un tout ménage.

Danny Defago excuse sans les nommer les citoyennes et citoyens l'ayant prié de le faire.

Danny Defago présente l'ordre du jour :

### **Ordre du jour**

- 1. Nomination de scrutateurs**
- 2. Présentation du projet global mis au concours**
- 3. Présentation détaillée du projet de complexe scolaire et de la salle gymnastique**
- 4. Questions-discussions**
- 5. Vote du crédit-cadre pour la réalisation du centre scolaire avec salle de gymnastique**
- 6. Divers**
- 7. Lecture et approbation du procès-verbal de séance**

### **1. Nomination des scrutateurs**

Sont désignés à l'unanimité par l'assemblée primaire:

- Mme Stéphanie Favre, présidente du bureau
- M. Yannick Rudaz
- M. Sébastien Menoud
- Mme Nicole Favre
- Mme Marianne Dussez
- Mme Priska Pitteloud
- Mme Emilie Pitteloud
- M. Mathieu Carruzzo
- Mme Monique Nendaz
- Mme Florence Rudaz

## **2. Présentation du projet global mis au concours**

Le président et M. Pascal Fournier du bureau lauréat du concours d'architecte, le bureau Fournier Maccagnan, présentent, successivement, au moyen d'un power point l'historique du concours d'architecte puis le projet, dans ses grands principes architecturaux.

## **3. Présentation détaillée du projet de complexe scolaire et de la salle de gymnastique**

Danny Defago reprend la parole et explique que le projet global comprend deux parties, une réservée exclusivement à des infrastructures communales et l'autre destinée à une affectation autre pour laquelle la commune recherche des partenaires lesquels deviendront porteurs de projets pour cette partie.

Il précise, en conséquence, que seul le financement de la partie publique du projet sera soumis au vote des citoyens au point 5 de l'ordre du jour.

Monsieur Fournier reprend la parole et présente de manière détaillée la partie publique du projet. Il poursuit en présentant les coûts du projet.

Le président demande à Monsieur Fournier si les coûts estimés à Fr. 12'300'000.- sont réalistes. Monsieur Fournier lui répond que oui. D'autres centres scolaires récents, de taille similaire, ont été réalisés en engendrant des dépenses du même ordre.

Monsieur Laurent Mayoraz, architecte au Service cantonal des bâtiments, confirme les propos de M. Fournier en affirmant les coûts ont été évalués de manière réaliste.

#### **4. Questions-discussions**

Danny Defago reprend la parole et présente à l'Assemblée des éléments factuels sur les infrastructures scolaires de la commune, sur sa situation démographique et financière. Il donne également des indications sur les options prises par le Conseil dans l'élaboration du projet (notamment programme des locaux et potentielles réaffectations des bâtiments qui seront libérés en cas de réalisation du projet). Il conclut en affirmant que le projet correspond aux besoins de la commune et que celle-ci est en situation de pouvoir assumer l'important investissement qu'il implique (Fr. 12'300'000.- bruts, auxquels il convient de déduire Fr. 2'000'000.- de subventions cantonales).

Au terme de sa présentation, il cède la parole à l'assemblée.

No	Identité de l'intervenant	Contenu de l'intervention
		Réponse à l'intervenant
1	Samuel Sierro	<p>Remercie Président et autorités pour la présentation du projet.</p> <p>M. Sierro dit comprendre le souci de densification, mais remet en question la situation du projet et son financement.</p> <p>Il estime les coûts de fonctionnement annuels à environ Fr. 800'000, 7% du coût total, par conséquent bien supérieurs au chiffre articulé.</p> <p>Précise que les communes qui ont fait des projets du même type connaissent des difficultés financières.</p> <p>Il souhaite savoir où seront placés les élèves pendant la phase de construction ?</p>
	Danny Defago	<p>Sécurité : la question était importante, le projet offre une sécurité optimisée par rapport à la situation actuelle.</p> <p>Les élèves pourront privilégier l'entrée par le bas.</p> <p>Maintient que la commune possède les moyens de faire face financièrement au projet et réfute le chiffre articulé pour les frais de fonctionnement.</p>

		Pendant la construction, des classes provisoires seront installées et pour une classe, possibilité de trouver des synergies avec le CO.
2	Marcel Rudaz	M. Rudaz considère l'augmentation vraisemblable des nuisances déjà importantes aujourd'hui (parents, bordiers, résidents) sur la route de Courtille. Une déviation du trafic sera-telle envisagée?
	Danny Defago	Une déviation de la route n'est pas incompatible avec le projet. Un accès routier par le bas de la place de jeux est réalisable, cela peut se faire ultérieurement.
3	Bagnoud Marie-Astrid	Mme Bagnoud s'étonne, considérant la bonne santé financière de la commune, de la suppression du service de déblaiement des neiges et de l'absence de soutien financier pour le déboisement.
	Danny Defago	Le président précise que la commune a cessé le déneigement des routes et places privées uniquement. Elle assume toujours ses tâches publiques en procédant au déneigement des routes et places communales. Par ailleurs, il précise qu'elle était la seule commune de la région qui déneigeait encore les routes et places privées.  En ce qui concerne la question du déboisement réalisé par les agriculteurs, le président précise que le refus du subventionnement est le fait du canton. La commune n'a elle jamais fait de promesse à ce sujet.
4	Aymon Gérard	M. Aymon se fait le porte-parole des enfants pour soutenir le projet. Il invite chacun et chacune à avoir le courage d'assumer le coût de ce projet nécessaire à l'avenir éducatif des enfants de Vex.
5	Marc Roh	M. Roh souhaite savoir si un rapprochement intercommunal a été envisagé et s'il était envisageable pour ce projet ?
	Danny Defago	Danny Defago répond en rappelant que l'augmentation régulière de la population et la vétusté des infrastructures actuelles nécessitent la mise à disposition d'infrastructures adaptées

		à Vex, lesquelles correspondent aux besoins des Bacounis. Le projet n'est pas surdimensionné. Il précise en outre que les autres communes n'ont pour l'heure pas besoin de nouvelles infrastructures scolaires.
6	Mathieu Carruzzo	M. Carruzzo s'inquiète du coût d'entretien de l'ancienne école et des coûts à investir dans la salle de gym actuelle pour en faire une salle de spectacle.
	Danny Defago	Danny Defago répond en rappelant que l'ancienne école n'aura plus de vocation publique. En outre, les coûts d'entretien seront supportés par les partenaires (à rechercher) qui investiront dans le projet. Remise à niveau de la salle de gym en salle de spectacle: environ 100 /m francs dans un premier temps, puis, à terme il faudra investir dans la rénovation du bâtiment, mais cela ne présente pas un degré d'urgence avéré.
7	Inspecteur scolaire M. Métrailler	Invite la population à répondre aux besoins de l'école et aux exigences légales en matière d'instruction qui vont croissant.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer le Président invite l'assemblée à se rendre aux urnes pour voter. Il donne en outre quelques instructions nécessaires à son bon déroulement.

### **5. Vote du crédit-cadre pour la réalisation du centre scolaire avec salle de gymnastique**

Danny Defago soumet aux citoyens présents la question suivante sur laquelle ils sont invités à se prononcer par vote au scrutin secret :

***« Acceptez-vous de valider le crédit-cadre de CHF 12'300'000.- pour la réalisation du centre scolaire avec salle de gymnastique ainsi que les emprunts relatifs à cet investissement »?***

Il rajoute que le projet sera subventionné par le canton à hauteur d'environ 2 mio. ramenant ainsi le coût à charge du citoyen à environ CHF 10'300'000.-.

Les citoyens procèdent au vote à l'urne.

**L'assemblée primaire, par voie de scrutin secret (bulletins entrés 326, dont 1 nul), par 243 voix pour, 82 voix contre, accepte de valider le crédit-cadre de Fr. 12'300'000.- pour la réalisation du centre scolaire avec salle de gymnastique ainsi que les emprunts relatifs à cet investissement »**

## **6. Divers**

Danny Defago revient sur diverses requêtes formulées par des citoyens lors de l'assemblée primaire précédente.

### **A. Chemin piéton «Devant l'Eglise»**

Danny Defago annonce que le chemin souhaité par les citoyens sera réalisé prochainement, en accord avec le canton.

### **B. Adaptation des limitations de vitesse à l'entrée du village**

Une limitation à 60 km/h sera posée, à la montée, avant la bifurcation en direction de la route de Devant l'Eglise.

### **C. Marquage des priorités dans les carrefours à l'intérieur du village**

L'indication des priorités par marquage au sol ou panneaux semble contre-indiquée. Le fait de devoir respecter en toute situation la priorité de droite incite les automobilistes à rouler plus lentement.

Seules les intersections entre des routes principales et des routes secondaires doivent bénéficier de ce genre de signalisation.

Cela étant dit, Danny Defago cède ensuite la parole à l'assemblée.

No	Identité de l'intervenant	Contenu de l'intervention
		Réponse à l'intervenant

1	Fernand Rudaz	M. Rudaz souhaite savoir quand sera mise en place la signalisation à la route de La Lay?
	Danny Defago	La commune attend l'autorisation du canton, la signalisation définitive sera disposée prochainement.

## **7. Lecture et approbation du procès-verbal de séance**

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, le Président donne lecture du procès-verbal minute à l'Assemblée primaire qui vient de s'achever. Enfin il soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

**Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 26 mars 2015 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée primaire à 23H20, remercie citoyennes et citoyens pour leur active participation et les invite à partager le verre de l'amitié.

Vex, le 25 mars 2015/mab

Le Président  
Danny Defago

La Secrétaire  
M. France Bovier